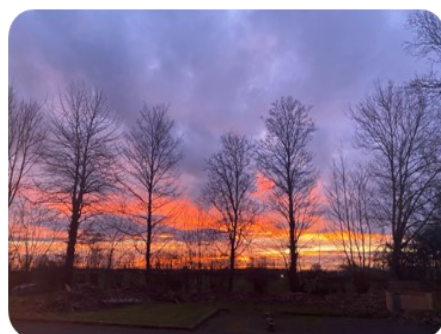


Le p'tit Mannevillais

NOVEMBRE 2020



Chères Mannevillaises, chers Mannevillais,

Cette rentrée a été particulière à Manneville-sur-Risle, comme ailleurs.

Particulièrement parce qu'un hommage à Samuel PATY s'est tenu à l'école en mémoire à cet enseignant qui a perdu la vie car il enseignait la liberté d'expression.

Particulièrement parce qu'elle s'inscrit dans le second confinement 2020. Notre priorité est que les enfants puissent se rendre à l'école et que nous prenions toutes les mesures nécessaires pour éviter la propagation de la COVID pour les enfants, comme pour le personnel et les enseignants. Nous faisons confiance aux enseignants et aux agents périscolaires qui gèrent parfaitement bien le protocole sanitaire.

Vous l'avez compris nous sommes dans une période assurément très difficile.

En ces moments où notre tâche est encore plus compliquée, nous devons tous travailler dans le même sens pour préparer l'avenir de nos enfants, de tous, dans les meilleures conditions. Nous y veillerons !

Les élus et les agents municipaux restent mobilisés au service de la population.

Dans l'attente d'un allègement des contraintes qui pèsent sur notre vie sociale et économique, nous devons rester prudents et maintenir en toutes circonstances les gestes barrières.

Portez-vous bien et prenez soin de vous et de vos proches.

Isabelle DUONG

Maire de Manneville-sur-Risle

**LE PORT DU MASQUE EST
OBLIGATOIRE SUR
L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE
AINSI QUE SUR TOUT LE
DÉPARTEMENT DE L'EURE**



Mairie

2, Chemin des Hauts Vents
27500 Manneville-sur-Risle
02.32.56.94.86

mairie.manneville-sur-risle@orange.fr

www.manneville-sur-risle.fr



Ville de Manneville-sur-Risle

Horaires d'ouverture

Lundi : 8h30 à 12h / 16h à 17h30

Mercredi : 8h30 à 12h

Judi : 8h30 à 12h

Vendredi : 8h30 à 12h / 16h à 18h

**Contexte COVID : Privilégiez
la prise de rendez-vous**

Responsable de publication :

Isabelle DUONG

Conception et mise en page :

Cindy DESHAYS

Crédits photos :

Commune

Impression :

Talesca

Diffusion gratuite

MAISONS FLEURIES



La commune organise chaque année un concours des maisons fleuries. Ce concours récompense celles et ceux qui, par leur amour des fleurs, de la nature ou simplement de l'esthétique, fleurissent notre quotidien et font de Manneville-sur-Risle une commune où il fait bon vivre.

Malgré le contexte de la COVID, les élus de la commission municipale ont fait le choix de maintenir ce rendez-vous (avec les mesures qui s'imposent) et de réunir samedi 19 septembre les lauréats pour un moment de partage et de convivialité. Nouveauté 2020 : la création de la catégorie " Campagne ou développement durable" afin de plébisciter la protection de l'environnement

évitant l'utilisation d'engrais, en faisant son propre compost ou en réalisant des jachères fleuries. Félicitations aux 45 lauréats !

FLEURISSEMENT



Au niveau de la commune, la récupération des eaux de pluie, le traitement "zéro-phyto", le paillage... sont des actions concrètes pour un fleurissement beau et durable. C'est l'ensemble des réalisations fleuries (par chaque habitant et par les employés de la commune) qui participe à l'embellissement de notre cadre de vie et contribue à l'amélioration de notre commune au concours des villes et villages fleuris. Pour 2020 le jury régional a confirmé les 2 fleurs attribuées à la commune.

RÉZO POUCE

Rézo pouce est un mélange subtil de covoiturage et d'autostop. C'est un nouveau service de proximité rural qui devrait répondre aux besoins des habitants de notre territoire tout en créant du lien social ! Ce service gratuit met en relation des conducteurs et des passagers. Il comporte près de 100 "arrêts sur le pouce" sur le territoire de la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle dont 5 arrêts à Manneville : Rue Charles Peguy, Collège Louise Michel, Mairie, Place Alain Noel, les Baquets (Route de Rouen).



Il existe deux modes d'utilisation :

↳ Le mode classique, avec une pancarte personnalisable et imprimable (fiche destination), chez vous ou auprès de votre mairie. Le temps d'attente estimé en moyenne par Rezo Pouce est de 6 minutes.

↳ Le mode 2.0, l'auto-stoppeur peut repérer facilement, sur une carte, un conducteur inscrit pour voyager avec lui. Les conducteurs inscrits peuvent renseigner leurs trajets quotidiens. Téléchargez l'application gratuite "Rezo Pouce, l'autostop entre voisins".

ENSEIGNEMENT

École Léon et Eugénie Colombel

Pour l'année 2020 / 2021 l'école compte 127 élèves

- Mme Rivière PS / MS: 18 élèves
- Mme Verhaege GS / CP : 23 élèves
- Mme Lodde CP: 21 élèves
- Mme Swertvaeger CE1/CE2 : 22 élèves
- Mme Bernard CE2/CM1: 22 élèves
- Mme Morhing CM2 : 21 élèves

Collège Louise Michel

Pour l'année 2019-2020, le taux de réussite au brevet est passé de 85% à 93.40%, dont 81.40% avec mention.

Pour l'année 2020 - 2021, le collège comptabilise 541 élèves répartis sur 23 classes. Félicitations aux enseignants et Mme Lucette MARQUET Principale pour ces très bons résultats.

SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Mme Martine BOURNISSEN (à gauche), au service de la commune depuis plus de 5 ans en tant que secrétaire de mairie, a pris sa retraite au 1^{er} septembre.

Sa remplaçante Mme Laëticia MAISONNEUVE (à droite) a pris ses fonctions le 1^{er} septembre dernier. Nous lui souhaitons la bienvenue.



TRAVAUX EGLISE



La porte de l'Eglise a été rénovée au cours de l'été. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Desmont, menuiserie spécialisée dans la restauration des Monuments Historiques.

Sur les conseils de Madame France Poulain, Architecte des Bâtiments de France de l'Eure, la porte a été recouverte d'une peinture couleur "sang de bœuf" de la collection "Malouinières" dont la fondatrice Madame Céline Muglet crée des peintures à l'huile comme autrefois. La Porte de l'église a retrouvé tout son éclat d'antan. La commune remercie et soutient les artisans d'art.



RÉNOVATION MUSÉE



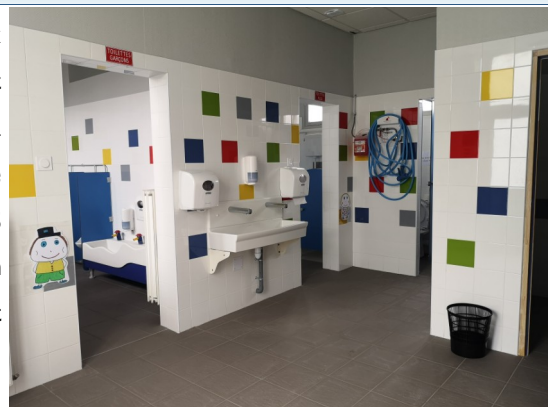
Compte-tenu de la situation sanitaire actuelle, la municipalité a décidé de ne pas ouvrir le musée et en a profité pour entreprendre des travaux de rénovation. Un grand nettoyage a été effectué par les élus de la commission culturelle « Musée de la Résistance » et les employés communaux.

Les panneaux d'exposition ainsi que la vitrine centrale ont été entièrement rénovés. Une remise aux normes électriques a été réalisée et un nouvel éclairage led installé.

Les différents travaux ont été confiés aux artisans locaux et aux employés communaux.

SANITAIRES ÉCOLE

Pendant les vacances d'été, les sanitaires de la maternelle ont été rénovés. Dix toilettes ainsi qu'un spécial écolier handicapé ont été installés. Les robinets ont été remplacés par des systèmes automatiques et sans contact, limitant la prolifération de bactéries et la transmission de germes. Une jolie faïence murale colorée a été posée. Les travaux ont été confiés à l'entreprise DUCLOS Construction pour un montant total de 64 673.88€. La commune a obtenu un soutien financier de l'État au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) à hauteur de 40% du montant hors taxes soit 22 881€.



AMÉNAGEMENT ROUTE DE ROUEN

Au cours des prochaines semaines, les arbres plantés dans les massifs, route de Rouen seront retirés. Ces arbres sont malheureusement malades. De plus les feuilles tombant à l'automne rendent les trottoirs glissants et donc dangereux pour les piétons.

Quatre massifs seront complètement supprimés, créant ainsi des places de parking supplémentaires. Par la suite un marquage au sol permettra de matérialiser les emplacements et optimiser ainsi le stationnement. Pour maintenir de la végétalisation dans cette rue, les jardinières restantes seront reflouries avec des plantes vivaces, résistantes et peu gourmandes en eau et en entretien. La commission Voirie est attentive à l'aménagement et la sécurisation de la route de Rouen, avec pour objectif de réduire la vitesse sur cet axe de circulation très emprunté par les automobilistes.



Infos COVID

Recensement des personnes fragiles

Les personnes fragiles et isolées, personnes âgées ou en situation de handicap, peuvent, à leur demande, ou requête d'un tiers, figurer sur un registre nominatif. Ces informations permettront, si besoin, d'apporter rapidement conseils et assistance. Inscription au registre au 02.32.56.94.86, par mail mairie.manneville-sur-risle@orange.fr ou en mairie auprès de la secrétaire.

Masques en tissu

Des masques lavables mis à disposition par le Département et la mairie sont toujours disponibles. Nous vous invitons à prendre contact avec la mairie pour en retirer.

- La salle des fêtes est actuellement fermée
- Mariages : Seules les cérémonies civiles sont autorisées dans la limite de 6 personnes y compris l'officier d'état civil.
- Cultes : Ils peuvent rester ouverts sans cérémonie ni rassemblement, à l'exception des cérémonies funéraires dans la limite de 30 personnes.

Les brèves de la commune

Composteur

La Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle propose à la vente (sur réservation) des composteurs en bois de 400 litres au prix de 45€. Vous pouvez contacter Mme Aurélie STEIN au 02.32.41.50.40 ou par mail à triselectif@ccpavr.fr

Recensement militaire

Les jeunes nés en 2004 doivent se faire recenser durant leur mois de naissance. Ils doivent se présenter en Mairie avec le livret de famille de leurs parents, un justificatif de domicile et leur carte d'identité.

Alcool Assistance

Le Conseil Municipal a décidé d'accorder une subvention de 150€ à cette association pour soutenir son action auprès des personnes en difficulté avec l'alcool et aider au développement du lieu d'accueil de Pont-Audemer.

Colis de Noël

Au vu de la situation sanitaire actuelle, le repas des anciens a été annulé cette année. Les élus et les membres du CCAS ont décidé de distribuer des colis plus gourmands cette année afin de compenser l'annulation du repas.

La distribution des colis est prévue le samedi 12 décembre de 9 h00 à 13h00 sous réserve d'éventuelles restrictions sanitaires.

Une invitation vous sera envoyée précisant l'organisation de cette distribution.

TRIBUNE LIBRE

Auparavant réservée aux communes de plus de 3 500 habitants, l'obligation d'ouverture d'un espace d'expression à l'opposition est abaissée au seuil de 1 000 habitants. Le texte de la tribune est inséré tel qu'il est transmis, sans correction.

Je suis honoré et fier en tant que nouveau conseiller municipal issu de la liste non majoritaire "Ensemble pour Manneville sur Risle" de profiter de cet espace d'expression

L'idée n'est pas, pour moi, pour notre liste, d'afficher inutilement d'opposition avec les décisions et la politique de l'équipe municipale majoritaire, mais bien de remplir la fonction d'un véritable contre pouvoir, capable, à chaque fois que nécessaire, de dénoncer des situations qui méritent de l'être : défaut de transparence, de légitimité, de décision arbitraire ou, tout simplement, pour défendre ce qui nous semble être dans l'intérêt de tous les Mannevillais

Mais ça sera avec peu de mots, puisque les caractères et même les espaces sont comptés, 800 exactement

Christophe MARTIN
ensemblepourmanneville-sur-risle@gmail.com

GRUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE
« BIEN VIVRE À MANNEVILLE-SUR-RISLE »

Notre Conseil Municipal représente le choix clair, exprimé par nos concitoyens lors de l'élection municipale du 15 mars 2020.

Les résultats acquis dès le premier tour nous permettent de disposer d'une vision nette pour travailler sereinement dans l'intérêt de tous les Mannevillais.

Durant cette nouvelle mandature, nous allons poursuivre les objectifs fixés et les travaux entrepris.

Nous continuerons, comme nous l'avons toujours fait, à recueillir les avis des habitants pour des aménagements importants. Toutes les décisions ont toujours été prises démocratiquement à la suite du vote du conseil municipal sur proposition des commissions communales en place.

Nous remercions Monsieur Kenny ROJAS conseiller municipal pour son souhait de travailler avec nous pour le bien de la commune et sans qu'il ne soit question de liste.

La majorité municipale